

1190.

ORDRE *Teutonique*. (PALESTINE.)

Ainsi nommé, parce qu'il n'est composé que d'Allemands. Voici son origine.

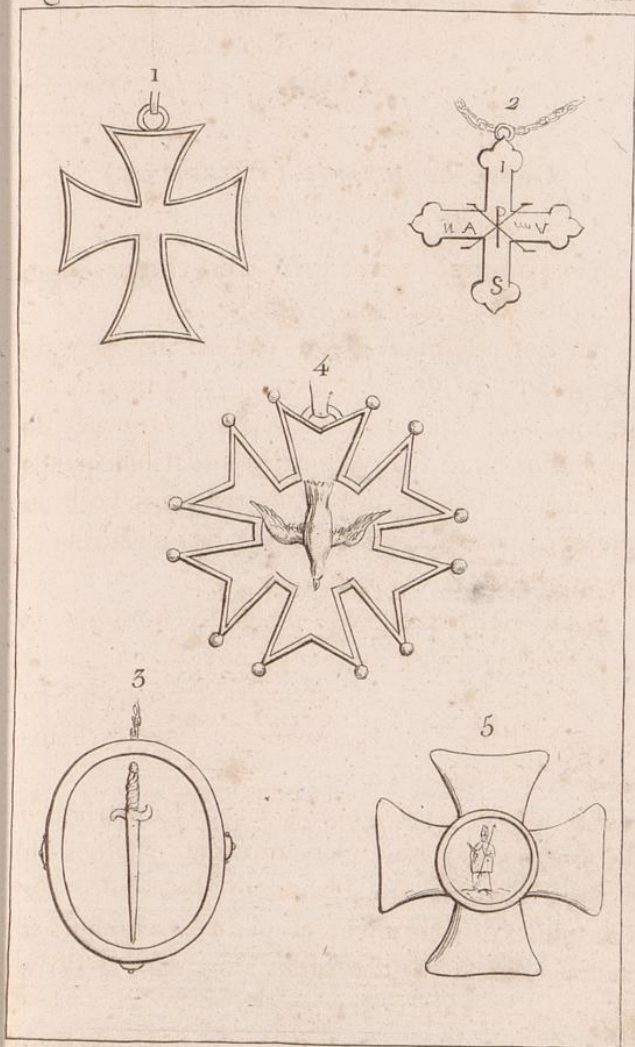
Au siège de Saint-Jean-d'Acre par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, quelques gentilshommes de Brême et de Lubeck, touchés de l'abandon où se trouvoient les soldats allemands malades ou blessés, forment, avec une voile de navire, une espèce d'hôpital où ils les retirent et les soignent.

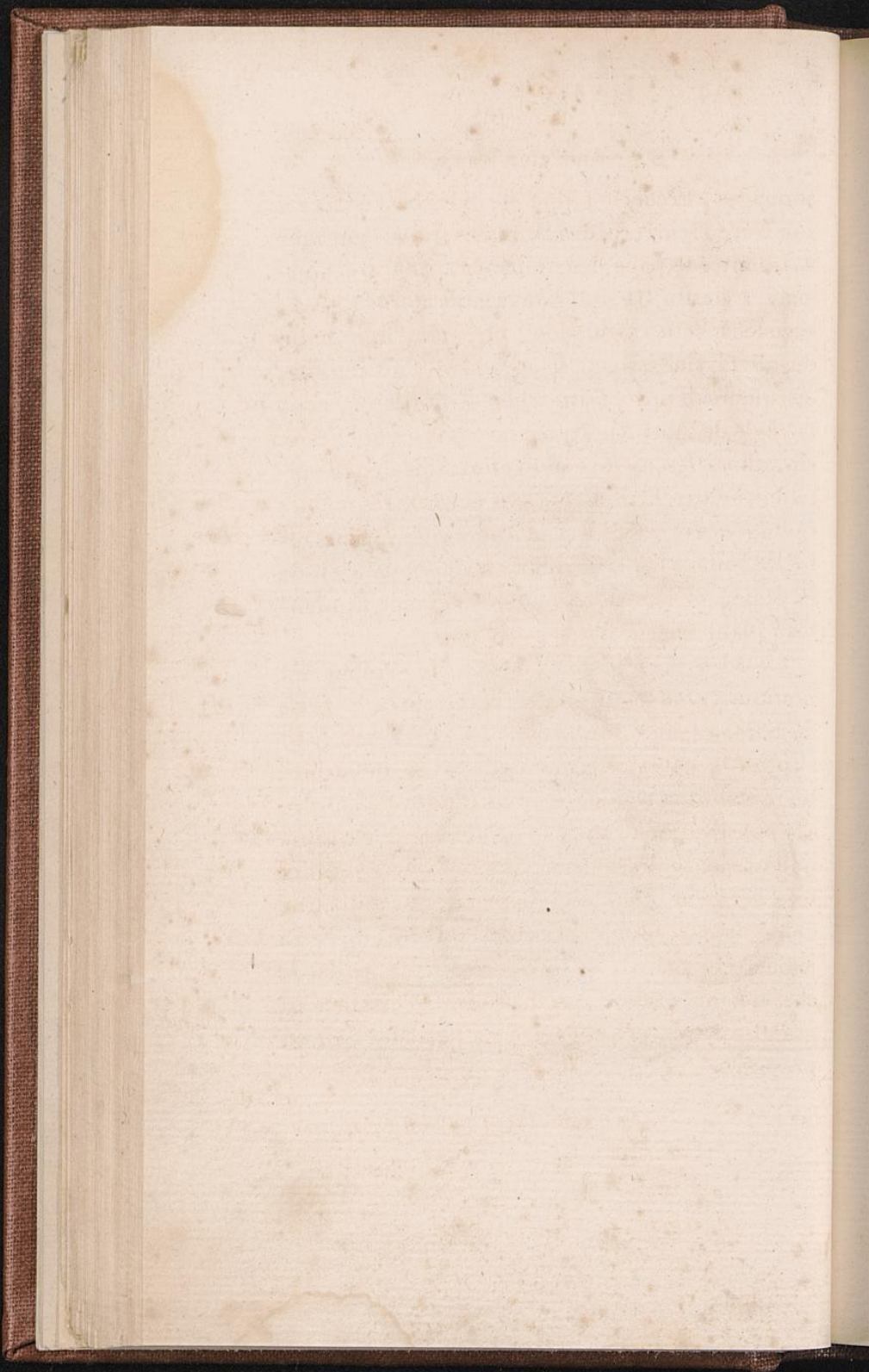
Bientôt une multitude de gentilshommes de la même nation se joignent à eux.

Cela fait naître l'idée d'instituer un troisième ordre militaire sur le modèle de ceux de l'Hôpital et du Temple.

Ce dessein est approuvé par le patriarche de Jérusalem, les archevêques et évêques du pays, par le roi de Jérusalem, les maîtres du Temple et de l'Hôpital, et par les seigneurs et prélats allemands qui étoient alors dans la Terre sainte.

Du consentement commun de tous ces per-





sonnages, Frédéric, duc de Souabe, envoie à son frère Henri, roi des Romains, pour l'engager à solliciter le pape de confirmer cet Ordre nouveau. Célestin III, qui gouvernoit alors l'Eglise, accède à cette demande, et, par une bulle du 23 février 1192, il approuve l'institution, en qualité d'ordre hospitalier et militaire, sous la règle de saint Augustin; impose aux nouveaux chevaliers les mêmes obligations qu'aux Hospitaliers et aux Templiers; leur accorde les mêmes indulgences, privilèges et immunités, mais sans les exempter de la juridiction épiscopale et de la dîme; et leur donne pour vêtement le manteau blanc chargé d'une croix noire.

L'Ordre ainsi établi, Henri de Valpot est nommé grand-maitre. Celui-ci, après la prise de Saint-Jean-d'Acre par les chrétiens, bâtit auprès de cette ville une église avec un hospice où il établit sa résidence; puis il donne à l'Ordre ses constitutions, dont la principale porte, que quiconque se présentera pour être reçu chevalier fera serment qu'il est allemand de nation, né d'une famille noble et sans reproche, qu'il n'a jamais été marié, qu'il est résolu de garder la chasteté toute sa vie, qu'il promet obéissance au grand-maitre, et s'engage à ne posséder rien en propre.

Sous Henri de Valpot, et sous ses deux successeurs, quelques actions d'éclat et peu de progrès.

Hermand de Saltz est élu grand-maître en 1210, et gouverne trente ans. C'est sous lui que l'Ordre s'élève et prend un accroissement qui étonne.

Les choses étoient au pis dans la Palestine : l'Ordre, affoibli par des pertes continuelles, étoit réduit presque à rien ; il alloit succomber. De Saltz paroît ; son courage, son activité, sa prudence réparent tout ; et, non seulement l'Ordre se rétablit, mais il devient grand, puissant, redoutable. La sagesse et les belles actions de de Saltz sont publiées par tout le monde chrétien, et ce grand-maître devient un objet de respect et d'admiration : des souverains le prennent pour arbitre de leurs différens ; le pape et l'empereur lui confèrent la dignité de prince de l'empire ; l'empereur lui permet d'ajouter aux armes de l'Ordre l'aigle impérial ; saint Louis lui accorde les fleurs de lys ; et ces brillantes faveurs en amènent de plus solides ; car bientôt l'Ordre se voit possesseur de plusieurs domaines dans la Sicile, la Romagne, l'Arménie, l'Allemagne et la Hongrie. Mais tout cela étoit peu de chose en comparaison de la Prusse et d'autres grandes provinces qu'il alloit subjuguier.

La Mazovie et la Cujavie, provinces de Pologne, étoient désolées par les Prussiens, alors idolâtres et barbares : le souverain de cette contrée, Conrad, leur opposoit en vain ses chevaliers de l'Ordre de *Dobrin*, dont nous parlerons ci-après : ne pouvant résister, il s'adresse à Hermand de Saltz, lui demande son secours, et lui offre, en dédommagement, les provinces de Culm et de Livonie, ainsi que tous les pays qu'il pourra conquérir.

De Saltz accepte la donation pour lui et pour son Ordre : Grégoire IX la confirme : et, en 1231, Innocent IV publie une croisade pour aider les chevaliers Teutons à réduire les Prussiens.

Ainsi appuyé, l'Ordre subjuge, dans l'espace d'un an, les provinces de Warmie, de Nattangie, et de Warthie, dont les habitans renoncent au culte des idoles. Dans le cours de cinquante ans, il soumet toute la Prusse, la Livonie, la Samogitie, la Poméranie ; et, dans l'intervalle, il achète de Waldemar III, roi de Danemarck, quelques provinces avec les villes de Nerva et de Vissemberg ; puis il reçoit dans son sein l'ordre de Livonie, qui lui est réuni avec tous ses biens ; et finit par s'associer les évêques et les chanoines de Prusse et de Livonie, qui prennent son habit,

et partagent avec lui la souveraineté de leurs diocèses.

Pour assurer leurs conquêtes, les chevaliers bâtissent ou fortifient une multitude de places, dont plusieurs subsistent encore avec éclat, telles que Elbing, Marienbourg, Thorn, Dantzick, Kœnisberg, etc. : ils font plus, ils civilisent ces pays en les rendant chrétiens.

En 1291, Saint-Jean-d'Acre ayant été repris par les infidèles, le corps de l'ordre passe en Europe, et en 1309, le grand-maître Sigefrid en fixe le siège à Marienbourg en Prusse. C'est de là qu'il domine sur les vastes contrées qu'il a soumises.

Dans cet état de choses, si les chevaliers avoient été fidèles à l'esprit de leur institution, leur gloire fût demeurée sans tache, et leur puissance eût pu se soutenir et durer : mais cela ne leur fut pas donné. Devenus conquérans, ils en prirent les mœurs : d'abord, une humeur dure et farouche, ce qui rendit leur gouvernement oppresseur ; puis un orgueil excessif, ce qui le rendit intolérable. Ils ne voulurent plus être appelés *frères*, mais *seigneurs* ; et leur grand-maître, Conrad Wallerod, se fit rendre à lui-même les honneurs qui ne sont dus qu'aux princes souverains. Vinrent ensuite les prétentions particulières ; vinrent

les divisions qui en sont la suite : et ce fut un signal pour les peuples opprimés et pour les princes voisins, jaloux ou mécontents. Les Prussiens se révoltent ; les rois de Pologne prennent les armes, et après de longues guerres et des batailles sanglantes, dans l'une desquelles les Teutoniques perdirent jusqu'à vingt mille hommes, ces rois restent maîtres de la Prusse occidentale.

Ce n'est pas tout, un abîme en appelle un autre : les chevaliers deviennent ennemis de cette même religion qu'ils avoient juré de défendre, même au péril de leur vie. L'esprit de Luther les gagne ; et Albert, marquis de Brandebourg, élu grand-maître en 1510, embrasse le Luthéranisme avec un grand nombre d'entr'eux, renonce à sa dignité, détruit les commanderies, et enlève la Prusse orientale (1) aux Teutoniques.

Voilà un coup mortel dont l'Ordre n'a jamais pu se relever.

(1) C'est cette partie de la Prusse située entre la Samogitie et la Lithuanie à l'est, et la Vistule à l'ouest, qu'on appelloit *Prusse ducale*, et qui fut érigée en royaume en 1701. La Prusse occidentale est ce qu'on appelloit *Prusse royale* ou *Prusse polonoise*, entre la Vistule à l'est, et la Poméranie et le Brandebourg à l'ouest.

Les chevaliers, restés fidèles, transférèrent le siège de l'Ordre à Margentheim ou Marienthal, en Franconie. Ils y élurent pour grand-maître Walter de Cromberg, et intentèrent un procès à Albert, que l'empereur mit au banc de l'empire. Mais tout fut inutile : des sentences, des décrets qui n'étoient pas soutenus par la force, ne pouvoient rien. L'ordre n'a pu rentrer dans ses domaines, et il n'est plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois.

Dans le temps de sa splendeur, il avoit vingt-huit commandeurs de ville, quarante-six de châteaux, quatre-vingt-un hospitaliers, trente-cinq maîtres de couvent, quarante maîtres d'hôtel, trente-sept pourvoyeurs, quatre-vingt-treize maîtres de moulins, sept cents frères ou chevaliers pour aller à l'armée, cent soixante-deux frères de chœur, ou prêtres, et six mille deux cents serviteurs ou domestiques.

Il étoit divisé, comme l'ordre de Malte, en chevaliers, chapelains, et frères servans.

L'âge déterminé pour y être reçu, étoit celui de quinze ans. Ceux qui se présentoient devoient être forts et robustes pour résister aux fatigues de la guerre. A leur réception, ils faisoient les sermens et les vœux dont nous avons parlé. Leur règle étoit extrêmement dure : ils n'avoient rien

en propre, vivoient de peu, ne couchoient que sur des paillasses : leurs armes ne devoient être ni dorées ni argentées. Avec un pareil régime, leurs conquêtes n'étonnent pas.

Après le grand-maître, les grands-officiers de l'Ordre étoient un grand-commandeur, un grand-maréchal, un grand-hospitalier, un drapier, et un grand-trésorier.

Les chevaliers actuels ont retenu cette organisation autant que les circonstances pouvoient le permettre ; mais il faut ajouter que, par l'art. 12 du traité de Presbourg, du 26 décembre 1805, la propriété des possessions de la grande-maîtrise et de l'ordre a passé à la maison impériale d'Autriche.

L'habit de cérémonie est un manteau blanc chargé, au côté gauche, d'une croix pattée, le milieu émaillé de noir, avec bordure d'argent. Voyez pag. 50, pl. III, n° 1.

Les armes consistent en une croix potencée noire, chargée d'une croix fleurdelisée d'or, surchargée en cœur d'une écusson d'or, à aigle éployé de *sable*, c'est-à-dire, noir, becqué, membré de *gueules*, c'est-à-dire, de rouge. La croix noire fut donnée à l'Ordre par l'empereur Henri VI ; la croix d'or, par Jean, roi de Jérusalem ; l'Aigle impériale, par l'empereur Fré-

déric II; et les fleurs de lis qui terminent la croix d'or, par le roi saint Louis.

NOTE.

Voici ce qui donna naissance à ce Luthéranisme, qui fut si fatal à l'ordre teutonique.

Le pape Léon X, voulant armer les princes chrétiens contre les Turcs, et en même temps achever la Basilique de Saint-Pierre, fit publier, en 1518, des indulgences dans toute la chrétienté. Mais il chargea les Dominicains de cette fonction, au préjudice des Augustins, qui en avoient été chargés jusque là; ce qui excita une querelle furieuse entre ces deux ordres. Les Augustins déclamèrent contre le pape. Luther, qui étoit de leur ordre, attaqua avec emportement les abus de l'Eglise: il devint bientôt chef de parti; et, comme sa doctrine dépouilloit les évêques de leurs bénéfices, et les couvens de leurs richesses, les souverains embrassèrent en foule sa doctrine, et le grand-maître des Teutoniques, Albert, suivit cet exemple.

Martin Luther, né à Islèbe dans la Haute-Saxe, le 10 novembre 1483, mourut dans la même ville le 18 février 1546, à l'âge de soixante-trois ans. Voici un trait qui ne servira pas peu à faire connoître le caractère de ce fameux novateur. On conserve, dans la bibliothèque du Vatican, un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de sa main, dont le sens est: « Mon Dieu, par

voire bonté, pourvoyez-nous d'habits, de chapeaux, de capotes et de manteaux, de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, de moutons et de génisses, de beaucoup de femmes et de peu d'enfans. Bien boire et bien manger est le vrai moyen de ne pas s'ennuyer.» Cette prière est très-certainement de la main de Luther. En vain *Misson* a-t-il voulu en faire douter : *Christian Junker*, son historien, en convient et la rapporte mot pour mot, *Vita Lutheri*, pag. 225. Voyez Dictionnaire Historique.

1190.

ORDRE de *Constantin*, appelé aussi *Ordre des Angéliques*, *des Chevaliers dorés*, ou *Milice constantinienne de Saint-Georges*.

Cet ordre a fait beaucoup de bruit, et mérite des détails.

Quelques-uns l'attribuent au grand Constantin. Le père Helyot, tome I^{er}, page 249, fait voir que c'est à tort. Il rapporte son institution à Isaac-Ange Comnènes, et il la place en 1190, parce que ce fut cet empereur qui en ordonna les statuts, et qu'il les ordonna en 1190. Assurément,